



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 septembre 2026– 19h00

LISTE DES DELIBERATIONS

Affiché conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

**CERTIFIE Affiché
le 8 septembre
2026**

L'an deux mille vingt-six, le 7 septembre, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à 19h00, en session ordinaire, sous la présidence de Madame le Maire, Tania COUTY.

Date de la convocation : le 2 septembre 2026 – Ouverture de la séance à 19h02

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Steve BOURDILLEAU

ÉTAIENT PRÉSENTS : 20

Tania COUTY, Alain GRANGIER, Claire KONTOWICZ, Anne-Claire DEVEVEY, Pierre LAURENT, Chrystelle NUNES, François DESARMEAUX, Lydie DAUMAS, Gérard MAST, Julie LARRAMENDY, David LACHAUD, Anne DECOMBAZ, Majid NOUBHANI, Stéphane MOESSARD, Caroline BAUDE TRUFFAUT, Steve BOURDILLEAU, Dominique HIDIER, Philippe JEAN, Cécile FOURNIER, Fabrice CHABAGNO

PROCURATIONS : 2

Nathanael BARJOU procuration à Claire KONTOWICZ, Joanna MARGERY procuration à Julie LARRAMENDY,

EXCUSES : 1

Sylvine FROT

N.B. : Conformément à l'article L.2121-26 du Code Général des Collectivités Territoriales, les procès-verbaux des séances du Conseil Municipal peuvent être consultés par toute personne en faisant la demande au SECRETARIAT DE LA DIRECTION GENERALE.

Madame le Maire procède à l'appel nominal des membres du Conseil et constate que le quorum est atteint.

DELIBERATION D2026-34 SUBVENTION ANCIENS COMBATTANTS

APPROBATION à l'UNANIMITE

DELIBERATION D2026-35 DECISION MODIFICATIVE N°2

APPROBATION à l'UNANIMITE

DELIBERATION D2026-36 RODP GAZ

APPROBATION à l'UNANIMITE

DELIBERATION D2026-37 RODP ELECTRICITE

APPROBATION à l'UNANIMITE

DELIBERATION D2026-38 RODP TELECOMMUNICATIONS

APPROBATION à l'UNANIMITE

DELIBERATION D2026-39 MODIFICATION STATUTS DU SDEEG

APPROBATION à l'UNANIMITE

RESTITUTION DE L'ETUDE EDURENOV

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h27

Fait à Saint-Caprais-de-Bordeaux, le 8 septembre 2026

Tania COUTY
Le Maire

Steve BOURDILLEAU
Le Secrétaire de séance